

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve – Parts de FNB non couvertes en dollars américains. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus de ce fonds négocié en bourse (FNB). Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant, visitez le site Web d'Evolve Funds Group Inc. (« Evolve ») au www.evolveetfs.com ou communiquez avec Evolve à l'adresse info@evolveetfs.com ou en appelant au 416.214.4884 ou au 1.844.370.4884.

Avant d'investir dans un FNB, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

Date de création du FNB :	15 novembre 2019	Gestionnaire du fonds :	Evolve Funds Group Inc.
Valeur totale au 31 octobre 2019 :	7 136 311,45 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Evolve Funds Group Inc.
Ratio des frais de gestion (RFG)** :	s.o.	Distributions :	Mensuelles

** Le MER n'est pas disponible parce que cette catégorie de parts est nouvelle.

INFORMATION SUR LES OPÉRATIONS (12 mois se terminant le 31 octobre 2019)

Symbole boursier :	LIFE.U	Volume quotidien moyen* :	s.o.
Bourse :	Bourse de Toronto (TSX)	Nombre de jours de négociation* :	s.o.
Monnaie :	\$ US		

* Cette information n'est pas disponible parce que cette catégorie de parts est nouvelle

INFORMATION SUR L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX (12 mois se terminant le 31 octobre 2019)

Cours du marché* :	s.o.
Valeur liquidative* :	s.o.
Écart acheteur-vendeur moyen* :	s.o.

* Cette information n'est pas disponible parce que cette catégorie de parts est nouvelle.

Pour obtenir les versions à jour du Bref aperçu, de l'Information sur les opérations et de l'Information sur l'établissement du prix, visitez le www.evolveetfs.com.

DANS QUOI LE FNB INVESTIT-IL?

Le FNB cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible de le faire et avant déduction des frais, le rendement du Solactive Global Healthcare 20 Index Canadian Dollar Hedged ou d'un indice qui le remplace, tout en réduisant le risque de perte. Il investit principalement dans les actions qui font partie du Solactive Global Healthcare 20 Index Canadian Dollar Hedged, ou d'un indice qui le remplace, et il vend des options d'achat couvertes visant jusqu'à 33 % des titres en portefeuille, au gré du gestionnaire. L'ampleur des ventes d'options d'achat couvertes pourrait varier selon la volatilité du marché et d'autres facteurs.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 31 octobre 2019. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 octobre 2019)	% de la valeur liquidative
Medtronic PLC	5,3 %
Novo Nordisk A/S, certificat américain d'actions étrangères	5,3 %
Danaher Corporation	5,2 %
Abbott Laboratories	5,1 %
Stryker Corporation	5,1 %
Roche Holding AG, certificat américain d'actions étrangères	5,1 %
Merck & Company Inc.	5,1 %
Pfizer Inc.	5,1 %
Thermo Fisher Scientific Inc.	5,1 %
AstraZeneca PLC, certificat américain d'actions étrangères	5,1 %
Pourcentage total des 10 principaux placements	51,5 %
Nombre total de placements	20

Répartition des placements (au 31 octobre 2019)	% des actifs
Soins de santé	100,0 %

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FNB?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces FNB peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces FNB risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Evolve estime que la volatilité de ce FNB est **moyenne**. Puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Evolve. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB et peut changer avec le temps. Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du FNB, consultez la rubrique « Facteurs de risque » dans le prospectus du FNB.

AUCUNE GARANTIE

Ce FNB n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FNB?

Cette section vous indique le rendement des parts de FNB non couvertes en dollars américains du FNB, le rendement étant calculé en utilisant la valeur liquidative du FNB. Toutefois, cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

RENDEMENTS ANNUELS	Cette section vous indique le rendement annuel des parts de FNB non couvertes en dollars américains du FNB au cours des dernières années civiles.	Cette information n'est pas disponible parce que cette catégorie de parts est nouvelle.
MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR 3 MOIS	Cette section indique le meilleur et le pire rendement des parts de FNB non couvertes en dollars américains du FNB sur 3 mois.	Cette information n'est pas disponible parce que cette catégorie de parts est nouvelle.
RENDEMENT MOYEN	Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de FNB non couvertes en dollars américains du FNB.	Cette information n'est pas disponible parce que cette catégorie de parts est nouvelle.

NÉGOCIATION DES PARTS DE FNB

Les FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB.

Établissement du prix

Les parts de FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

Les parts de FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché.

Valeur liquidative

Comme les organismes de placement collectif, les FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis.

La **valeur liquidative** sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un

Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours acheteur et le cours vendeur.

Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée écart acheteur-vendeur.

En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

Moment de l'opération

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

À QUI LE FNB EST-IL DESTINÉ?

Aux investisseurs qui :

- recherchent une appréciation du capital par l'exposition à des titres de capitaux propres de sociétés mondiales de soins de santé;
- sont prêts à accepter le risque lié aux investissements dans des titres de capitaux propres;
- recherchent un rendement accru provenant d'une stratégie de vente d'options d'achat couvertes.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Cette section vous indique le rendement des parts du FNB, le rendement étant calculé en utilisant la valeur liquidative du FNB. Toutefois, cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

1. COURTAGES	Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts du FNB. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des FNB sans commission ou exigent un investissement minimal.
2. FRAIS DU FNB	Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB. Les frais du FNB sont composés des frais de gestion, des frais d'administration, des coûts du FNB et des frais d'opération. Les frais de gestion annuels du FNB sont de 0,45 % de la valeur du FNB. Puisque cette catégorie de parts est nouveau, les coûts du FNB et les frais d'opération ne sont pas encore disponibles.
3. COMMISSION DE SUIVI	La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Ce FNB ne facture pas de commission de suivi.

AUTRES FRAIS

Frais	Ce que vous payez
Autres frais	Un montant pouvant atteindre 1 % du prix d'émission, d'échange ou de rachat, ou tout autre montant dont le gestionnaire et le courtier désigné ou un courtier peuvent convenir, à l'égard des parts du FNB peut être imposé pour compenser certains frais d'opérations associés à une émission, à un échange ou à un rachat de parts de ce FNB Evolve. Ces frais ne s'appliquent pas aux porteurs de parts qui achètent et vendent leurs parts par l'entremise des services de la TSX.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation. Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec Evolve ou votre conseiller. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.

Evolve Funds Group Inc.
Brookfield Place, 161 Bay St, Suite 2700, Toronto ON M5J 2S1
info@evolveetfs.com
416.214.4884
1.844.370.4884
www.evolveetfs.com